

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 21 (1964)

Heft: 2

Rubrik: Kaléidoscope helvétique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Kaléidoscope helvétique

Nous reprenons cette rubrique de « Starke Jugend — Freies Volk », estimant que ces nouvelles diverses sont susceptibles d'intéresser nos lecteurs. A ceux d'entre eux qui apprécient plus particulièrement nos articles de caractère technique, nous promettons de leur donner satisfaction tout prochainement.

La rédaction.

Les mercredis sportifs lausannois

Institués au printemps 1963, par M. Eric Bornand, chef du Bureau des sports de la ville de Lausanne et ses collaborateurs, les « mercredis sportifs » ont tout de suite remporté un très vif succès, tant auprès des enfants que des parents.

La première tranche d'activité embrassait trois sports : l'athlétisme, la natation et le football. La seconde, qui a débuté en décembre 1963, comprend également trois sports : le ski, le volleyball et le basketball.

Les élèves s'adonnant au ski bénéficient de l'installation moderne du Chalet-à-Gobet. En ce qui concerne le basketball, l'élève est parfaitement libre de se rendre, à son gré, dans l'une des salles prévues. Quant au volleyball, garçons et filles sont instruits par des étudiants membres de l'une des meilleures équipes suisses, celle de l'EOS.

Au budget 1964 de la ville de Lausanne : 861 300 francs pour les sportifs !

On envisage notamment la création de nouvelles installations d'athlétisme, non pour de grandes compétitions, mais à seule fin de permettre l'entraînement des jeunes. Les installations du Stade olympique seront d'ailleurs aménagées pour les rencontres internationales. D'autre part, la Municipalité serait disposée à accorder un subside éventuel à des clubs obligés, malgré eux, de cohabiter. La ville supporte d'ailleurs une partie des frais de déplacement des joueurs.

On compte en outre ouvrir cet automne la seconde patinoire lausannoise, construite au Vélodrome. Il n'y aura aucun match à recettes, mais seulement des parties d'équipes inférieures et d'entraînement.

De plus, l'auberge de jeunesse de Bellerive sera agrandie (260 places). On envisage aussi la création d'un bassin de natation décentralisé à La Chablière-Boisy ; un autre bassin est prévu sur le réservoir du Chemin

de la Fauvette, et une piscine sur la place de l'ancien stand. Il est prévu également pour les tireurs au petit calibre des installations modernes et suffisantes à Vernand. D'autre part, on agrandira le boulodrome de Bellevaux et on construira un jeu battant neuf à La Sallaz.

Outre les frais d'amortissement annuels d'installations diverses, la ville de Lausanne a prévu à son budget 1964 la somme de 861 300 francs pour les sportifs. On juge ainsi de l'intérêt qu'elle porte au sport et à ceux qui s'en occupent.

Initiation au hockey sur glace

Depuis la fin de novembre, la patinoire des Vernets, à Genève, est envahie deux fois par semaine, par des garçons vêtus de façon disparate, mais chaussés de patins de hockey, portant des jambières de hockey et tenant à la main des cannes de hockey. Bohuslav Rejda, l'entraîneur de Genève-Servette, apprend à toute cette jeunesse l'ABC du hockey sur glace.

Cette initiation au hockey sur glace constitue un essai. En remplacement des après-midi de sport et, pour l'instant, avec les classes de septième année de l'Ecole du Grutli seulement. Si l'expérience se révèle concluante, la saison prochaine elle sera étendue à d'autres écoles. L'initiative du Département de l'instruction publique a l'air de plaire énormément.

« Les joies de la neige par le ski »

L'Association régionale romande des clubs de ski a organisé, le dimanche 15 décembre, des cours de ski donnés gratuitement à toutes les classes de skieurs, par des instructeurs ISS, des moniteurs diplômés et les membres qualifiés des clubs organisateurs.

Cette journée a connu un véritable succès. Voici les clubs qui s'étaient annoncés pour diriger des cours : SC Blonay, SC Les Diablerets, SC Léman Lausanne, SC Leysin, SC Montreux-Glion-Caux, SC Nyon, SC Sainte-Croix, Société d'éducation physique et de sport Genève.

Il suffisait d'être âgé de 10 ans pour être admis à profiter de cet enseignement ouvert gratuitement à chacun, membre ou non d'un club de ski.

Course d'orientation

Cours fédéral de moniteurs EPGS, course d'orientation, du 23 au 26 mars 1964, à Macolin, avec

Classe A : Traceurs de piste

Classe B : Entrainement des coureurs d'orientation, adapté aux conditions EPGS.

Le cours est dirigé par des experts en matière de course d'orientation.

S'inscrire, en indiquant la classe désirée, auprès de l'Office cantonal pour l'enseignement postsecondaire de la gymnastique et des sports, jusqu'au 5 mars 1964 au plus tard.

L'école du couvent d'Einsiedeln (collège classique) désire engager au printemps 1964 (évent. en automne 1964) un

maître de sport

qualifié et d'excellent caractère, pour l'enseignement de la gymnastique scolaire (évent. aussi l'EPGS).

Salaire : selon les dispositions légales concernant les écoles cantonales, pension comprise.

La préférence sera accordée à un candidat de religion catholique.

Offres de service : Rectorat de l'école du couvent d'Einsiedeln.